

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**20 AVRIL 2011**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 20 AVRIL 2011, à 19 h 30 (7 h 30 pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Madame Lyna Pine , mairesse d'Angliers  
Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn  
Monsieur Gilles Adam , maire suppléant de Duhamel-Ouest  
Monsieur André Pâquet , maire de Fugèreville  
Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin  
Monsieur Gérald Charron , maire de Laforce  
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury  
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
Monsieur Philippe Boutin , maire de Lorrainville  
Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet  
Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec  
et préfète suppléante de la MRCT  
Monsieur Mychel Tremblay , maire de Notre-Dame-du-Nord  
Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny  
Madame Joanne Larochelle , mairesse de St-Bruno-de-Guigues  
Monsieur Réjean Drouin , maire de St-Édouard-de-Fabre  
Madame Jacinthe Marcoux , mairesse de St-Eugène-de-Guigues  
Monsieur Bruno Boyer , maire de la ville de Belleterre  
Monsieur Gilbert Lacasse , maire suppléant de la ville de Témiscaming  
Monsieur Bernard Flébus , maire de la ville de Ville-Marie

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :**

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel  
et représentant du territoire non organisé

**SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**EST ABSENT :**

Monsieur Norman Young, maire de Kipawa

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation  
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement  
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

## **Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 30 et adoption de l'ordre du jour.**

### **04-11-159**

Il est proposé par M. Maurice Laverdière  
appuyé par M. Mychel Tremblay  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

### **Mot du préfet :**

La MRCT doit se positionner et agir dans le dossier des matières résiduelles. Les 4 dépôts en tranchée demeurés ouverts encore à ce jour font l'objet de nombreuses représentations de la part du ministère de l'Environnement (MDDEP). L'ordre du jour de la présente réunion prévoit le dépôt d'un projet de valorisation des matières résiduelles jumelé à la biomasse forestière avec des partenaires / gestionnaires des lots intramunicipaux dans la MRCT.

La valorisation est une alternative permettant une gestion locale de l'ensemble des problématiques et le partenariat entraînera des économies d'échelle dans l'aménagement et la gestion du site.

Les dépôts en tranchée sont illégaux depuis le 19 janvier 2009.

### **04-11-160**

#### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2011.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2011 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin  
appuyé par M. Bernard Flébus  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

### **04-11-161**

#### **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

##### **1<sup>re</sup> partie**

- M. Sylvain Fleurant de St-Édouard-de-Fabre, producteur agricole situé près du dépotoir de Fabre, déplore la dispersion des déchets dans l'environnement et craint pour la contamination des sources d'eau potable de la municipalité et de son entreprise, à moyen et long terme. M. Fleurant demande à quand la fermeture définitive du dépotoir, illégal depuis le 19 janvier 2009;
- M. Gilles Lepage questionne, en fonction des nouvelles dispositions en forêt de proximité du nouveau régime forestier de 2013, l'assujettissement des municipalités aux taxes, droits et redevances habituelles en cette matière? Est-ce que les municipalités pourraient dès maintenant s'engager à prioriser les bois de forêts privées dans le processus d'approvisionnement des usines forestières? Le ministère (MRNF) n'a toujours pas publié son guide sur ce sujet.

### Gestion du développement économique au Témiscamingue.

#### 04-11-162

Suivi à la résolution n° 02-11-087 du 16 février 2011 adoptée par le conseil des maires, requérant du Centre local de développement du Témiscamingue (CLD) de fournir à la MRCT les documents prévus à l'entente MRCT / CLD du 26 octobre 2010, comprenant entre autres un plan d'action local annuel pour l'économie et l'emploi, un rapport d'activités, les états financiers, etc.

Le CLD a déposé les documents requis le 31 mars 2011 à 15 h 00.

Un lac-à-l'épaule est prévu le samedi 30 avril 2011, 9 h 00 à 15 h 00, sur ce sujet. L'invitation s'adresse aux maires et mairesses.

#### 04-11-163

### Pacte rural 2011.

Le Pacte rural comprend 2 volets :

	Revenu	Dépense
1) Fonds des agents de développement	81 177,00 \$	
➤ SDT		54 115,00 \$
➤ MRCT		27 062,00 \$
<b>Total Volet 1</b>	<b>81 177,00 \$</b>	<b>81 177,00 \$</b>
2) Montant de base	218 223,73 \$	
Montant supplémentaire	109 026,31 \$	
<b>Total Volet 2</b>	<b>327 250,04 \$</b>	
<b>Projets 2011</b>		
A) Engagements :		
A.1) Fonds MRCT « Recherche et développement »		25 000,00 \$
A.2) Plan stratégique SDT		10 000,00 \$
A.3) Formation et réseautage des agents de développement		1 500,00 \$
A.4) Agent de développement SDT		27 059,00 \$
A.5) Station recherche agroalimentaire (UQAT)		20 000,00 \$
A.6) Fonds adaptation et diversification		75 000,00 \$
Surplus d'opérations 2008-2009	3 669,02 \$	
Retrait projet mesure d'urgence Radio-Témiscamingue	34 000,00 \$	
<b>Sous-total</b>	<b>364 919,06 \$</b>	<b>158 559,00 \$</b>
<b>Montant disponible pour nouveaux projets 2011</b>	<b>206 360,06 \$</b>	

**Considérant** les recommandations du comité de sélection du Pacte rural 2011, comme suit :

Projet	Résumé	Promoteur	Localisation	Coût total	\$ demandé au Pacte	Contribution du partenaire	Recommandation du comité
La vie au cœur de la pierre	Il s'agit de renouveler l'exposition permanente. Il y aura mise à niveau des équipements et de l'interprétation de la faune fossile du Témiscamingue, de la géologie particulière qui si rattache et du Rift qui protègea les fossiles tout en créant le lac Témiscamingue. En bref, il s'agit de remettre à niveau le seul musée de science au Témiscamingue qui a pour mission le développement d'une culture scientifique.	Centre thématique fossilifère	Notre-Dame-du-Nord (territorial)	273 612 \$	20 000 \$	20 000 \$	<b>20 000 \$</b>
Stratégie intégrée du développement touristique sur le territoire de l'Est témiscamien	Le projet consiste à mettre en place une offre touristique diversifiée et de qualité, en collaboration avec les organismes et les entreprises privées présentes sur le territoire de l'Est, qui pourra être jumelée à l'offre touristique régionale	Comité des municipalités de l'est témiscamien	Belleterre, Laforce, Moffet, Latulipe, Fugèreville	45 600 \$	20 250 \$	16 950 \$	<b>20 250 \$</b>
Incubateur d'entreprises de transformation et industrielles	Acquisition d'un bâtiment afin d'y aménager des espaces qui favoriseront le démarrage de nouvelles entreprises rapidement et à peu de frais. L'incubateur miserait sur l'agrotransformation et le développement des produits régionaux comme priorités d'attribution des espaces disponibles. L'incubateur serait accessible à tous les futurs entrepreneurs de la région. Ils veulent aussi favoriser la création d'une appellation témiscamiennne.	Ville de Ville-Marie	Ville-Marie (territorial)	324 500 \$	162 250 \$	162 250 \$	<b>25 000 \$</b>
Création de la Chambre de commerce du Lac-Témiscamingue	Projet de fusion des Chambres de commerce existantes en une seule chambre. L'Équipe en affaires serait par la même occasion dissoute et rejoindrait la nouvelle Chambre de commerce. Besoin d'une personne rémunérée afin d'organiser et planifier les différentes rencontres et qui mettra en actions les différentes étapes du projet.	La Chambre de commerce de Ville-Marie	MRC de Témiscamingue	27 491 \$	13 745 \$	3 666 \$	<b>10 000 \$</b>
Parc du Centenaire	Dans le cadre de son centenaire, la municipalité de St-Eugène désire aménager un parc intergénérationnel avec des modules et parcours adaptés pour les gens de tout âge.	Comité du Centenaire de St-Eugène-de-Guigues	St-Eugène-de-Guigues	170 145 \$	28 000 \$	13 650 \$	<b>15 000 \$</b>
Démarrage de la Coopérative de solidarité du Témiscamingue	Quatre gestionnaires de lots intramunicipaux se sont regroupés pour créer une coopérative de solidarité afin de développer un nouveau modèle de développement. En collaboration avec l'Écocentre, à Fabre, la Coop de solidarité produira de la granule industrielle (valorisation des déchets) ainsi que de la granule et des briquettes résidentielles (biomasse).	Corporation de développement Gaboury	St-Édouard-de-Fabre (territorial)	100 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	<b>20 000 \$</b>
Becs et jardins	Projet qui se décline en 2 phases : 1. Agrandissement du site existant et finalisation des derniers grands travaux d'aménagements. 2. Installation de 2 serres dédiées à la production d'arbres et d'arbustes prévus pour l'exportation à Montréal, permettant ainsi, selon l'organisme, l'atteinte de la rentabilité et l'augmentation du potentiel d'employabilité	Sentier urbain et municipalité de Nédélec	Nédélec	97 182,50 \$	20 000 \$	3 250 \$	<b>15 000 \$</b>

Projet	Résumé	Promoteur	Localisation	Coût total	\$ demandé au Pacte	Contribution du partenaire	Recommandation du comité
Balisage du lac des Quinze	Le projet consiste à signaler, au moyen de bornes, à quel endroit naviguer en toute sécurité sur le lac des Quinze et à identifier les embouches à éviter. Un dépliant sera préparé pour chacune des municipalités participantes afin d'informer la population de la signification des bouées et des endroits particuliers à surveiller dans leur zone respective.	Municipalité d'Angliers	Angliers, Fugèreville, Latulipe, Guérin, Rémigny	31 454 \$	23 590 \$	7 863 \$?	23 590 \$
Implantation du Jardin maraîcher Foresterie Lac B / Première saison	Activités de culture maraîchère sur un terrain localisé à proximité du village. FLB veut offrir à la population la possibilité de se procurer des légumes et produits de proximité. L'année 2011 est l'année d'implantation et des tests de production. Dès la 2 <sup>e</sup> année, les revenus du jardin vont permettre de créer un poste permanent. Également, la 2 <sup>e</sup> année verra la mise en service de paniers de légumes frais à la population.	Foresterie Lac B inc.	Béarn	93 981,50 \$	55 586,50 \$	10 000 \$	27 000 \$
Jardin de partage et d'entraide sociale	Culture d'immenses jardins à Laforce. Les légumes seront acheminés au Centre de bénévolat qui distribuera les légumes frais dans les sacs de dépannage pour les personnes démunies. La municipalité de Laforce cède gratuitement la terre pour la culture des légumes. Elle fournira également l'expertise sur les sols de la municipalité.	A.R.B.R.E (Association régionale des bénévoles pour la récupération de l'environnement)	Laforce	19 257,14 \$	14 442,85 \$	1 166,50 \$	12 000 \$
Parc du Centenaire de Fugèreville	Aménagement d'une aire d'activités intergénérationnelles avec ajout d'un trottoir, une balançoire, une table à pique-nique des bacs à fleurs et des jeux pour enfants.	Comité du Centenaire de Fugèreville	Fugèreville	8 000 \$	5 000 \$	3 000 \$	5 000 \$
1686, Les Voyageurs se souviennent du Chevalier de Troyes	Expédition de canot qui vise à commémorer le 325 <sup>e</sup> anniversaire de l'expédition du Chevalier de Troyes à la Baie James en l'an 1686. En plus de l'expédition en canot, il y aura présentation de spectacles et rencontre de populations sur le terrain dans les régions de l'Abitibi, du Témiscamingue et du Nord de l'Ontario. Le tout culminera avec la tentative de réaliser un record mondial du plus grand rassemblement de canots en face du Fort-Témiscamingue.	Association de canot-camping du lac Témiscamingue (ACCLT)	Régional	38 640 \$	N/A	5 000 \$	1 500 \$
Développement du tourisme de plein air quatre saisons	Le projet consiste en la mise en place d'une vaste campagne de promotion qui vise à attirer des touristes provenant de l'Ontario, des États-Unis et de l'Europe.	Aventures Obikoba	Rémigny (territorial)	50 000 \$	30 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
<b>Nombre de projets recommandés : 13 projets</b>				<b>Montant total distribué : 209 340 \$</b>			

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Mychel Tremblay  
et résolu majoritairement

- ❖ Que les recommandations mentionnées au préambule faisant partie intégrante de la présente résolution soient acceptées;

❖ D'exprimer envers les membres du comité de sélection notre appréciation et notre reconnaissance pour leur collaboration, notamment :

⇒ M. Luc Bergeron;

⇒ M<sup>me</sup> Véronique Beaulé;

⇒ M<sup>me</sup> Josée Beaulé;

qui se joignent à M. Arnaud Warolin, préfet et M. Tomy Boucher, agent de développement de la MRCT pour l'occasion.

❖ D'exercer un suivi auprès des promoteurs afin que les projets autorisés puissent se réaliser au cours de l'année 2011;

❖ De fournir aux municipalités la liste de tous les projets reçus (environ 35), avec les commentaires concernant les motifs de refus le cas échéant;

❖ D'améliorer la procédure pour l'avenir (ex. : guide) afin de faciliter la tâche des promoteurs pour leur inscription au Pacte rural.

<b>Enregistrement du vote :</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Population</b>
<b>Pour</b>	16	14 160
<b>Contre</b>	3	923

Messieurs les conseillers de comté : Gérald Charron (Laforce), Michel Paquette (Moffet) et Bruno Boyer (Belleterre), votent contre l'adoption de la résolution et inscrivent leur dissidence.

**Résolution adoptée**

**N. B. :**

Une décision positive nécessite la double majorité des membres présents, nombre et population (art. 201, LAU). En cas d'égalité, la décision est négative (art. 197, LAU).

**04-11-164**

**Plan d'action de la MRCT 2011-2014.**

**Mise en situation**

Cette démarche d'un plan d'action a débuté le 15 janvier 2011 lors d'un GAMME tenu sur ce sujet.

Un projet pour consultation a été déposé aux maires et mairesses lors du conseil le 16 mars 2011.

**Considérant** les travaux et les recommandations du comité du GAMME;

**Considérant** qu'il s'agit d'un document de base, d'un outil de travail que les élus/élues municipaux pourront bonifier, actualiser, en termes de ressources, d'investissements, d'échéancier, selon les besoins et priorités du milieu;

Il est proposé par M. Bernard Flébus  
appuyé par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux  
et résolu unanimement

- ❖ Que le plan d'action de la MRCT 2011-2014 soit adopté, lequel fait partie de la présente résolution pour valoir comme si au long récité.

#### **04-11-165**

#### **Projet de valorisation des matières résiduelles – Phase de mise en œuvre.**

---

**Considérant** les recommandations du CAGE et du comité administratif de la MRCT;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux  
appuyé par M. Réjean Drouin  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le concept comprenant la valorisation des matières résiduelles (collecte, recyclage, compostage, tri, centre de transfert, granulation, valorisation énergétique et/ou incinération) ainsi que production de granule de bois à la biomasse forestière via une Coopérative de solidarité du Témiscamingue. Le projet dans son ensemble est prévu à l'Écocentre situé à St-Édouard-de-Fabre.

La MRCT demeure responsable de la collecte.

La MRCT demeure propriétaire des bâtiments et des équipements à l'Écocentre; la gestion des activités à l'Écocentre sera la responsabilité de la Coopérative de solidarité, via une entente à venir de partenariat – public – communautaire (PPC). La Coopérative est créée par les gestionnaires des lots intramunicipaux. Le coût total des aménagements est estimé à 6 M\$ pour les 2 volets, dont 5 M\$ pour la MRCT. Les coûts d'opération sont estimés à 1 M\$ / an. Des économies d'échelle sont à prévoir dans l'intégration des 2 projets au niveau « terrain / bâtiments, machineries et équipements, main-d'œuvre, énergie, mise en marché ».

#### **Étapes et autorisations :**

La MRCT est propriétaire de l'Écocentre, a fait l'acquisition des camions collecte en opération depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007 et obtenu 2 certificats d'autorisation du ministère (MDDEP) :

- Plateforme de compostage;
- Centre de transfert.
- ✓ À cet égard, la MRCT autorise, en priorité l'étape 1, comprenant :
  - ⇒ L'agrandissement, s'il y a lieu et l'aménagement du terrain de l'Écocentre;
  - ⇒ L'élaboration et l'appel d'offres / demande de soumission concernant la réalisation de la plateforme de compostage et le centre de transfert, par la Firme GENIVAR, ingénieurs-conseils;
  - ⇒ L'élaboration et les appels d'offres / demande de soumission concernant les clôtures, balance, machinerie et les équipements.

L'adjudication de tout contrat relève du conseil des maires, sur recommandation du CAGE.

Cette première étape représente environ 1 M\$ (évaluation à suivre).

- ✓ La MRCT autorise également GENIVAR pour la préparation des demandes de certificat d'autorisation CA au ministère (MDDEP) pour l'étape 2, comprenant :
  - ⇒ L'usine de granulation et/ou incinération;
  - ⇒ Le centre de tri;
  - ⇒ L'unité de valorisation énergétique.

À cet égard, il appartient au conseil des maires d'autoriser les étapes subséquentes « plans et devis » et « appel d'offres ».

#### **Échéancier et financement :**

La réalisation et mise en service de l'étape 1 (compostage et transfert) est prévue en 2011. Les 3 derniers volets (tri, granulation, valorisation) s'échelonnent en 2011-2012.

En vertu des dispositions du règlement n° 140-08-2009, la MRCT a déjà une autorisation d'emprunt de 4 M\$ pour la valorisation des matières résiduelles. Le Fonds municipal vert a déjà autorisé un prêt de 3 258 873 \$, ainsi qu'une subvention de 325 887 \$. Le CA de la MRCT a demandé à « Caisse Desjardins de la Forêt enchantée » un financement temporaire en conséquence.

La MRCT maintient comme condition sine qua non une subvention de 2,2 M\$ au ministère des Affaires municipales (MAMROT – Infrastructures) en suspens depuis le 15 septembre 2009.

Le comité administratif est mandaté pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du projet.

#### **04-11-166**

#### **Valorisation des matières résiduelles Collecte des matières organiques (compostage).**

**Considérant** le plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles visant à recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;

**Considérant** les camions collecte à bras latéral pour la levée des bacs de 360 litres;

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir une collecte des matières organiques putrescibles porte-à-porte à temps pour la mise en service de la plateforme de compostage à l'Écocentre prévue en octobre 2011;

**Considérant** les recommandations du CAGE et du comité administratif de la MRCT;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux  
appuyé par M. Réjean Drouin  
et résolu unanimement

- ❖ Qu'à compter de la mise en service de la plateforme de compostage à l'Écocentre, le processus porte-à-porte de collecte des matières résiduelles débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2007 soit adapté comme suit :
  - La collecte des matières organiques (compostage) et des matières recyclables se fasse aux 2 semaines;
  - La collecte des déchets sera effectuée aux 3 semaines.

Ce nouvel horaire ne nécessite aucun ajout de camion, d'équipement ni personnel supplémentaire. Seuls des frais supplémentaires de carburant estimés à 30 000 \$ / an sont à prévoir.

La distribution et le financement des bacs de 360 litres aux citoyens relèvent des attributions des municipalités locales.

La MRCT procédera à l'appel d'offres pour l'ensemble des municipalités.

Le compostage domestique (réduction à la source) demeure une priorité.

#### 04-11-167

#### **Avis de motion pour l'adoption du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Témiscamingue.**

**Considérant** les dispositions du Code municipal, article 445;

M<sup>me</sup> Carmen Rivard, conseillère de comté, donne avis de motion qu'un règlement édictant le schéma d'aménagement et de développement, sera soumis au conseil pour adoption à une prochaine séance. Une dispense de lecture est également demandée.

#### 04-11-168

#### **Projet large bande en Abitibi-Témiscamingue 2006 – Financement MAMROT**

#### **Résolution d'adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques.**

**Attendu que** conformément au règlement d'emprunt n<sup>o</sup> 118-01-2006, la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

**Attendu que** la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 6 mai 2011, au montant de 2 080 000 \$;

**Attendu qu'**à la suite de cette demande, la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

À la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu 4 soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**Le détail de ces soumissions se lit comme suit :**

**1) VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.**

385 000 \$	1,60000 %	2012
400 000 \$	2,00000 %	2013
415 000 \$	2,50000 %	2014
431 000 \$	2,80000 %	2015
449 000 \$	3,10000 %	2016

Prix : 98,91800      Coût réel : 3,04110 %

**2) VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.**

385 000 \$	1,50000 %	2012
400 000 \$	2,00000 %	2013
415 000 \$	2,50000 %	2014
431 000 \$	2,90000 %	2015
449 000 \$	3,20000 %	2016

Prix : 98,91000      Coût réel : 3,09912 %

**3) RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.**

385 000 \$	1,70000 %	2012
400 000 \$	2,15000 %	2013
415 000 \$	2,60000 %	2014
431 000 \$	2,95000 %	2015
449 000 \$	3,20000 %	2016

Prix : 99,01340      Coût réel : 3,12827 %

**4) FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

385 000 \$	1,60000 %	2012
400 000 \$	2,00000 %	2013
415 000 \$	2,50000 %	2014
431 000 \$	2,85000 %	2015
449 000 \$	3,15000 %	2016

Prix : 98,38800      Coût réel : 3,25706 %

Le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. est la plus avantageuse.

**Attendu que** l'offre provenant de VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. s'est avérée la plus avantageuse.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Joanne Larochelle  
appuyé par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'émission d'obligations au montant de 2 080 000 \$ de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue soit adjugée à VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.;
- ❖ Que demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;
- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;
- ❖ Que CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec et CDS;
- ❖ Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

————— / / —————

#### **Notes explicatives**

Il s'agit de renouveler pour un 2<sup>e</sup> et dernier terme de 5 ans, un emprunt en vertu du règlement n<sup>o</sup> 118-01-2006 du 30 janvier 2006 alors que la MRCT agit à titre d'organisme emprunteur du ministère des Affaires municipales (MAMROT), représentant une partie de l'aide financière du gouvernement du Québec selon le programme « Villages branchés du Québec » pour la mise en place du projet de réseau de télécommunications par fibre optique pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Montant de l'emprunt original : 3 749 205 \$ (2007-2011).

Solde actuel : 2 080 000 \$ (2012-2016).

Le ministère (MAMROT) s'est engagé à rembourser la MRCT de la totalité des dépenses de financement.

**04-11-169**

#### **Projet large bande en Abitibi-Témiscamingue 2006 – Financement MAMROT** **Résolution de concordance.**

**Attendu que** conformément au règlement d'emprunt n<sup>o</sup> 118-01-2006, la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 080 000 \$;

**Attendu que** pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces obligations sont émises.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Joanne Laroche  
appuyé par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux  
et résolu unanimement

- ❖ Que le règlement d'emprunt indiqué précédemment soit amendé, s'il y a lieu, afin qu'il soit conforme à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard dudit règlement compris dans l'émission de 2 080 000 \$;
- ❖ Que les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 6 mai 2011;
- ❖ Que ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS;
- ❖ Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec et CDS;
- ❖ Que pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :  
  
Caisse Desjardins de la Forêt enchantée  
51, rue Sainte-Anne  
Ville-Marie (Québec) J9V 2B6
- ❖ Que les intérêts soient payables semi-annuellement, le 6 mai et le 6 novembre de chaque année;
- ❖ Que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);
- ❖ Que les obligations soient signées par le préfet et le secrétaire-trésorier. La Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

————— //

Voir « Notes explicatives » à la résolution n° 04-11-168.

#### **04-11-170**

#### **Projet de parc national d'Opémican.**

Le conseil est informé du dépôt le 17 mars 2011 du rapport du Service des parcs du Québec (MDDEP) concernant l'état des connaissances du projet de parc national d'Opémican.

## Résumé

Les membres du groupe de travail se disent maintenant convaincus des impacts positifs majeurs que pourraient représenter la création d'un parc national dans la région. En plus des effets positifs sur l'économie du Témiscamingue, l'arrivée d'un attrait d'envergure nationale pourrait profiter à l'ensemble de l'industrie touristique.

Le réseau des parcs nationaux du Québec comprend actuellement 24 parcs. En 2009-2010, ce sont 4 100 000 personnes qui ont fréquenté les parcs nationaux du Québec, générant des retombées économiques qui s'élèvent à 600 M\$.

Selon la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), il est réaliste d'estimer que le parc national d'Opémican pourrait atteindre, au fil des ans, une fréquentation de 40 000 visiteurs par année.

En se basant sur des études commandées par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), le parc national d'Opémican pourrait générer des retombées économiques de 7,5 M\$ à l'échelle de la région. En fait, pour chaque dollar dépensé dans le parc, 15 \$ le seront en périphérie.

Le parc national d'Opémican pourrait créer 30 emplois réguliers et saisonniers dans le parc et contribuer au maintien ou à la création de 125 emplois à l'extérieur du parc.

Le budget de mise en œuvre est estimé à 26 M\$ répartis sur 5 ans.

Le document « L'état des connaissances » dresse le portrait des différentes caractéristiques du territoire à l'étude et de ses éléments d'intérêt. Il est possible de consulter ce document dans les bureaux municipaux, les bibliothèques et à la MRCT.

En plus du site Opémican qui présente un intérêt historique indéniable, le territoire possède des éléments naturels particuliers, parfois remarquables, qui méritent d'être protégés. On retrouve notamment des sites de nidification du faucon pèlerin, une espèce vulnérable au Québec, des sites de ponte de tortues, 465 espèces floristiques dont 10 sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. De plus, près de la moitié du territoire à l'étude est occupé par de vieilles forêts âgées de 80 ans et plus où le paysage est dominé par des grands pins. Les lacs Témiscamingue et Kipawa sont également d'immenses plans d'eau offrant des paysages uniques. Il s'agit là d'une marque distinctive qui permettrait de positionner avantageusement cet éventuel parc parmi les 24 parcs nationaux québécois.

Le projet est maintenant à l'étape du « Plan directeur provisoire », comprenant la limite du territoire et le concept d'aménagement et de mise en valeur à être complétée à la fin de l'automne 2011. Suivront les consultations et les audiences publiques au printemps 2012.



Il est convenu de souligner l'importante contribution de M. Jean Boisclair du ministère (MDDEP) dans la reconnaissance et le développement du projet du parc national d'Opémican depuis le tout début des travaux et lui souhaiter beaucoup de bonheur pour sa retraite.

**Élection du préfet au suffrage universel – 1<sup>er</sup> novembre 2009**  
**Rapport d'activités du trésorier au conseil.**

**04-11-171**

Il est proposé par M. Maurice Laverdière  
 appuyé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
 et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le rapport d'activités du trésorier au conseil, suite à l'élection du préfet au suffrage universel le 1<sup>er</sup> novembre 2009, comme suit :

<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER AU CONSEIL MUNICIPAL</b>
--

**CANDIDATS**

DATE DE L'ÉLECTION : 1 <sup>er</sup> novembre 2009			
Nom de chaque candidat (Parti ou candidat indépendant autorisé)	Mairie / District / Poste	Agent officiel / Représentant et agent officiels	% de votes obtenus
Yves Brousseau	préfet		9,58 %
Jean-Pierre Charron	préfet	Jean-Luc Gaudet	16,81 %
Gérard Pétrin	préfet	Martin Couture	9,38 %
Maurice Rivard	préfet		14,37 %
Arnaud Warolin	préfet		48,52 %

**RAPPORTS DE DÉPENSES ÉLECTORALES  
D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ**

DATE LIMITE DE PRODUCTION : 30 janvier 2010				
Nom de chaque candidat (Parti ou candidat indépendant autorisé)	Mairie / District / Poste	Date de production	Limite de dépenses électorales	Dépenses effectuées et autorisées
Yves Brousseau	préfet	2010-01-25	10 791,12 \$	4 218,90 \$
Jean-Pierre Charron	préfet	2010-01-14	10 791,12 \$	4 724,38 \$
Gérard Pétrin	préfet	2010-01-29	10 791,12 \$	4 982,37 \$
Maurice Rivard	préfet	2010-01-27	10 791,12 \$	3 337,76 \$
Arnaud Warolin	préfet	2010-01-08	10 791,12 \$	5 684,13 \$
			<b>TOTAL</b>	<b>22 947,54 \$</b>

**Dépenses électorales**

Parti ou candidat indépendant autorisé	Montant du remboursement prévu	Montant remboursé dans l'année	Date de remboursement
Yves Brousseau	0 \$	0 \$	
Jean-Pierre Charron	2 153,38 \$	2 153,38 \$	28-04-2010
Gérard Pétrin	0 \$	0 \$	
Maurice Rivard	0 \$	0 \$	
Arnaud Warolin	1 737,23 \$	1 737,23 \$	15-06-2010

**RAPPORTS FINANCIERS ADDITIONNELS PRODUITS**

Nom du candidat	Date de production
Jean-Pierre Charron	26-08-2010
Arnaud Warolin	18-11-2010

## RAPPORTS NON PRODUITS

Parti ou candidat indépendant autorisé	Représentant et agent officiels	Requête présentée (ex. : à un juge, etc.) / date
Maurice Rivard		

- ❖ Que copie de ce rapport soit remise au Directeur général des élections du Québec, direction du financement des partis politiques.

### 04-11-172

#### **Réglementation gouvernementale concernant les heures de circulation des motoneiges et des VTT.**

**Considérant** les récentes modifications législatives concernant l'interdiction de circuler la nuit pour les motoneiges et VTT, le ministère des Transports du Québec a confirmé que la réglementation municipale de 2005 dans les municipalités concernées par l'emprise ferroviaire, est toujours valide :

- Angliers
- Duhamel-Ouest
- Laverlochère
- St-Édouard-de-Fabre
- Ville-Marie
- Béarn
- Kipawa
- Lorrainville
- Témiscaming
- TNO Laniel (MRCT)

La circulation des motoneiges et des VTT, dans l'emprise ferroviaire, peut se faire 24 heures sur 24.

### 04-11-173

#### **Projet de loi n° 4**

#### **Présenté le 22 mars 2011 par M. Laurent Lessard, MAMROT.**

Loi permettant aux municipalités d'octroyer un crédit de taxes à certains propriétaires d'immeubles résidentiels touchés par une hausse de leur valeur excédant la moyenne de façon significative.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Réjean Drouin  
et résolu unanimement

- ❖ D'entériner la résolution n° 04-11-154A du comité administratif adoptée le 13 avril 2011, requérant du ministère des Affaires municipales (MAMROT) de transférer au ministère du Revenu la mesure prévue au projet de loi n° 4 concernant l'octroi de crédit de taxes afin qu'elle soit incluse dans la déclaration de revenu (impôt) des particuliers.

### 04-11-174

#### **Demande de délégation de gestion en forêt de proximité.**

Il est proposé par M. Luc Lalonde  
appuyé par M. Maurice Laverdière  
et résolu unanimement

- ❖ D'entériner la demande datée du 22 mars 2011 requérant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune une entente de délégation de gestion en « forêt de proximité ».

En vertu de l'article 344 de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et de la section II.2 de la *Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune*, nous demandons une entente de délégation de gestion en forêt de proximité, pour une partie du territoire municipalisé du Témiscamingue d'une superficie de 3 545 km<sup>2</sup>, et ce, selon le calendrier prévu au projet-pilote « Forêt De Chez Nous » déposé au ministère le 24 août 2010. Ce projet est le fruit de plus de 10 ans de travail et de réflexions de la part du milieu; il a fait l'objet de plusieurs présentations à diverses instances. Le principal bénéficiaire de CAAF a, en 2010, appuyé formellement le projet et offert sa collaboration à sa mise en œuvre.

Cette demande est une suite logique aux conventions d'aménagement forestier en vue de promouvoir le développement économique et permettre aux communautés locales de profiter des retombées de la mise en valeur des territoires forestiers. Ce projet s'avère pour notre région un outil de développement indispensable, permettant de créer un environnement favorable au développement de l'entrepreneuriat en foresterie et à la diversification économique.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Stabiliser des emplois : permettre au maximum de citoyens de travailler tout au long de l'année;
- Effectuer un aménagement multiresource : aménager le territoire pour les différents usages déterminés par les municipalités;
- Assurer un approvisionnement multiresource des entreprises existantes et en développement : sert de garantie d'approvisionnement;
- Renforcer le lien Forêt-Communauté;
- Aménager et gérer la forêt selon les potentiels qu'elle offre;
- Implanter une norme environnementale et collaborer avec les communautés autochtones;
- Partager les ressources professionnelles et matérielles tout en respectant l'autonomie de gestion des municipalités, port d'attache primordial pour les communautés.

### **Suivi**

Le ministère (MRNF) prépare un guide sur la forêt de proximité, afin de tenir sur l'ensemble du territoire une consultation publique suivi éventuellement d'une politique sur ce sujet.

La MRCT s'assurera le cas échéant que toutes les municipalités et toutes les parties seront informées de cette consultation et recevoir toutes les informations pertinentes.

### **04-11-175**

#### **Motion de félicitations et d'appréciation aux lauréats des Grands Prix du tourisme québécois de l'Abitibi-Témiscamingue tenus à Lorrainville le 19 mars 2011.**

- Prix « Hébergement – Gîtes » : Au Repos du Bouleau à Notre-Dame-du-Nord;

- Prix « Attractions touristiques – moins de 100 000 visiteurs » : Corporation Augustin-Chénier à Ville-Marie;
- Prix « Pour la qualité de vie du citoyen d'abord » : Ville de Ville-Marie;
- Prix « Festivals et événements touristiques RNC Média – 1 M\$ ou plus » : Rodéo du Camion à Notre-Dame-du-Nord;
- Prix « Festivals et événements touristiques RNC Média – moins de 1 M\$ » et prix « Développement économique Canada » : Foire Gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien à Ville-Marie;
- Mention spéciale 2011 : M<sup>me</sup> Andrée Nault à Notre-Dame-du-Nord.



Le conseil souligne également le dévouement de M. Jacques Larouche (Récré-eau des Quinze) ayant reçu le prix « Bénévole » le 13 avril 2011 de M<sup>me</sup> Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec.

#### **04-11-176**

#### **Information et suivi des dossiers.**

- M<sup>me</sup> Carmen Rivard poursuit son mandat de représentation au Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, pour l'année 2011;
- Projet Internet haute vitesse :  

Communication-Témiscamingue doit fournir à la MRCT les documents nécessaires à l'appui de leur demande de cautionnement établi à 800 000 \$ exigés par la Caisse Desjardins de la Forêt enchantée. La Commission scolaire aurait également cautionné pour une somme de 600 000 \$.

La présente séance sera ajournée au samedi 30 avril 2011 permettant ainsi de faire le point sur ce projet, d'obtenir les informations requises et d'établir les conditions d'un tel cautionnement.
- Dépôt d'un journal par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux sur la crise du logement en région;
- Projet « Tour du lac » – Une initiative des villes de Ville-Marie et Témiscaming;
- La révision des règlements municipaux applicables par la Sûreté du Québec (à réviser). Le sujet sera discuté au Comité de sécurité publique;
- L'achalandage au bac de déchets sur le chemin de pénétration à Béarn – Le sujet sera discuté au CAGE;
- Visite au Témiscamingue le 22 avril de M. Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois;
- Annonce le 11 avril 2011 du ministre régional, M. Pierre Corbeil, concernant :
  - ⇒ La multifonctionnalité en agriculture;
  - ⇒ L'usine pilote de matériau composite à Témiscaming (3,45 M\$) Tembec.

- Lac-à-l'épaule SDT / MRCT du 30 avril 2011 à St-Bruno-de-Guigues concernant la gestion du développement économique au Témiscamingue;
- Colloque témiscamien le 27 avril 2011 à Ville-Marie concernant la persévérance scolaire et la réussite éducative;
- Colloque le 3 mai 2011 à Rouyn-Noranda sur les nouveaux arrivants;
- Semaine RURALIA du 16 au 20 mai 2011 à Montréal par Solidarité rurale du Québec;
- Dépôt de documents concernant la réaction de la FQM aux budgets du Québec (17 mars 2011) et du Canada (23 mars 2011);
- Prochain conseil des maires le 30 mai 2011.

**04-11-177**

**Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

- M. Gérald Charron s'informe à propos de la politique d'Hydro-Québec concernant les nouveaux territoires à desservir, dont les coûts sont très élevés pour les résidents.

Aucun changement connu (à suivre).

- M. Gilles Lepage souhaite que le nouveau concept de valorisation fasse l'objet d'information dans la population.

Réponse : Oui

**04-11-178**

**Ajournement.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Jocelyn Aylwin  
et résolu unanimement

- ❖ Que la séance soit ajournée au samedi, 30 avril 2011 à 9 h 00 à la salle municipale de St-Bruno-de-Guigues. À l'ordre du jour :
  - Gestion du développement économique (CLD);
  - Internet haute vitesse / Projet de Communication-Témiscamingue.

Il est 22 h 05.

(Original signé)

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
**Arnaud Warolin, préfet**

\_\_\_\_\_  
**Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.**

<p><b>AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.</b></p>
--